

FILIÈRE DIRIGEANT

FORMATION FAIRE UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE





Volume Horaire:

7 heures de formation (1 jour)

• 7h en centre de formation



<u>Calendrier:</u>

Saint Mandé (94)



<u>Lieu de formation :</u>

10/11/2023



Effectifs max:

20 stagiaires



Modalités et délai d'accès : 08/11/2023

Descriptif de la formation :

La formation «Faire une demande de prise en charge» a été spécialement conçue pour les dirigeants de nos clubs EPGV. Apprenez les étapes essentielles pour effectuer une demande de prise en charge auprès de votre OPCO. Bénéficiez ainsi d'un financement avantageux pour vos animateurs qui désirent suivre des formations professionnelles et continues. Donnez un nouvel élan à votre club.

> Public:

- Dirigeant/membre d'un bureau ou du Comité directeur de club EPGV
- Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-nous le savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

> Pré-requis :

- Être licencié à la FFEPGV saison 2023/2024
- Être dirigeant/membre d'un bureau ou du Comité directeur de club EPGV **affilié à l'AFDAS**

> Objectifs:

- **Comprendre** le fonctionnement de l'OPérateur de COmpétence (OPCO) : Acquérir une connaissance approfondie de l'organisme, de ses dispositifs de financement et des critères d'éligibilité pour obtenir une prise en charge.
- **Maîtriser** les étapes de la demande de prise en charge : Apprendre à constituer un dossier de demande complet, en respectant les procédures et en fournissant les informations requises, afin d'optimiser les chances de validation de la demande.

> Contenus pédagogiques :

- Descriptif de l'OPCO
- Modalités de prise en charge.
- Réponses aux questions.

> Moyens techniques et pédagogiques :

- Travail collaboratif, en sous-groupe, par club, dans la construction des contenus à partir des expériences terrain.
- Partages d'expériences entre clubs.
- Supports pédagogiques divers (print), Powerpoint de présentation, utilisation des outils numériques et espace de travail partagé.

> Équipe d'encadrement :

- Mehdi VIGNERON Conseiller Technique Régional
- Martine BOUCHER BOHAN Vice-présidente du COREG EPGV IDF
- M. MANNA AFDAS



Externe	OUI
Demi-pension (Déjeuner midi)	OUI
Hébergement	NON

*À la charge du stagiaire



> Points forts:

- Meilleure compréhension du financement de vos formations.
- Rencontre d'autres dirigeants de clubs EPGV et partage des bonnes pratiques.

> Pour aller plus loin :

Nous vous conseillons de suivre la formation Le budget et la comptabilité de mon CLUB.

Déroulé de la formation :

• ESAT Val Mandé - 7 Rue Mongenot, 94160 Saint-Mandé

En centre de formation (7h)

Le vendredi 10 novembre 2023

> Frais de la formation :

Tarif de la formation

Pris en charge par le COREG - opération collective AFDAS.

Cette action de formation est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport

Renseignements et inscription
09 52 48 56 26 - formation@coregepgv-sport.fr

NB: Seuls les dossiers complets seront pris en compte.